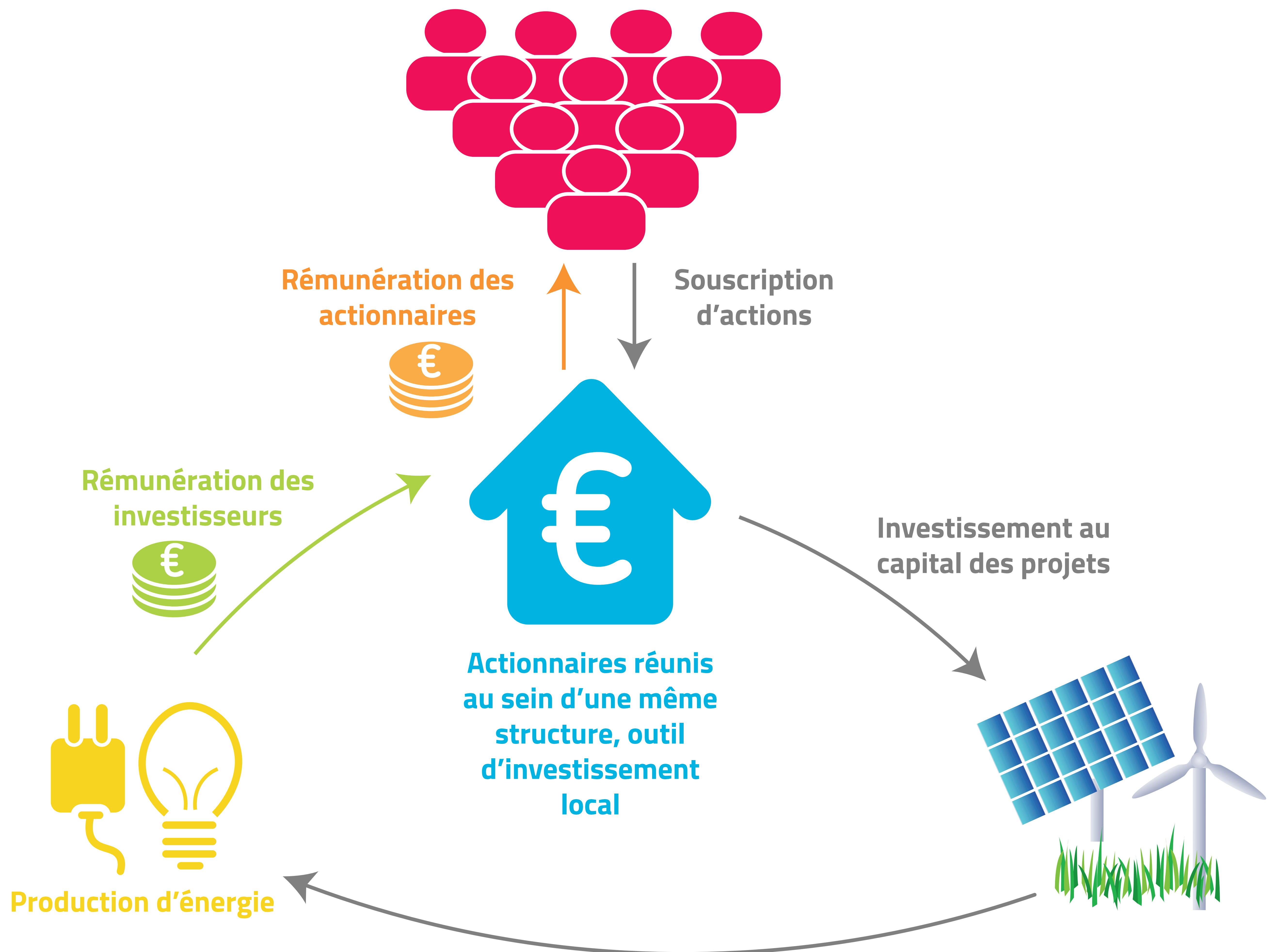


# CITOYENS, ET SI VOUS PARTICIPIEZ AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE TERRITOIRE ?

Participer au financement d'un projet d'énergie renouvelable ?  
Oui mais comment ?



## Avantages en tant qu'actionnaire

- Participation à la gouvernance du projet
- Bonne rentabilité à terme
- Perception de dividendes directement liés à la production
- Destinataire des informations sur la vie du parc
- Implication dans un projet valorisant l'énergie gratuite de son territoire
- Existence d'une structure régionale : Jurascic

## Inconvénients

- Risque à l'investissement mais très faible
- Long terme (> 8 ans)

## Moyens

- Outils d'investissement tels que :
  - Énergie Partagée
  - Association régionale Jurascic
  - Cigales (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire)

Exemple : sur un projet éolien, pour une participation de 1 000 €, 100 € de dividendes seront versés chaque année à partir de la dixième année